

**Commune de Charvonnex**  
**Procès-verbal du Conseil municipal**  
**SEANCE DU 02 JUILLET 2018**

Le 02 juillet 2018 à 19h00, le Conseil Municipal de Charvonnex dûment convoqué s'est réuni, en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François GIMBERT, Maire.

Conseillers en exercice : 14

Etaient présents : GIMBERT Jean-François, Maire ; VITALI Hervé, EVERAERE Didier, PEGEOT Régine, Adjoint ; FONTANIVE Bernard, conseiller délégué ; MORAND Michèle, MICHAUD Jean-Paul, FEDOROFF Michel, DAIRAIN Sandrine, conseillers.

Excusés : DUBOIS Marie-Odile, CHAPPAZ Gilles, FARYS Béatrice, BRIFFOD Laurence, FORESTIER Sylvain,

Secrétaire de séance : MORAND Michèle

Date de convocation : 25/06/2018

Séance ouverte à 19h10.

### **1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 04/06/2018**

Une erreur est constatée dans le paragraphe questions diverses, sur les horaires de la mairie.

A compter du lundi 18 juin 2018, les horaires de l'accueil de la mairie changent comme suit :

- Lundi : de 16h à 17h30
- Mardi : de 16h à 20h ; rendez-vous du Maire de 18h à 20h
- jeudi : de 16h à 17h30
- Vendredi : de 14h à 16h

Pas d'autre remarque particulière, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **2 – Urbanisme**

#### **a-compte-rendu de la commission du 28 juin 2018**

CU74062 18 A0048 de type a, sur les parcelles cadastrées AD n° 1214 et 360

CU74062 18 A0049 de type a, sur les parcelles cadastrées AD n°1231 et 1232

CU74062 18 A0050 de type a, sur les parcelles cadastrées AD n°428, 443, 444, 448, 449 et 450

CU74062 18 A0051 de type a, sur les parcelles cadastrées AB n°19, 473 et 68

CU74062 18 A0052 de type a, sur les parcelles cadastrées AE n°671 et 746

CU74062 18 A0053 de type a, sur les parcelles cadastrées AD n°1143

CU74062 18 A0054 de type a, sur les parcelles cadastrées AD n°1286, 1288, 1289, 1291, 1292

CU74062 18 A0055 de type a, sur les parcelles cadastrées AD n°654, 714, 1310, 887

CU74062 18 A0056 de type a, sur la parcelle cadastrée AD n°1432 (IMOTIS)

CU74062 18 A0057 de type a, sur la parcelle cadastrée AD n°921

DP 74062 18 A0014 : pour une division en vue de construire. Section AD Parcelles n°846 et 921.

DP 74062 18 A0015 : pour la création d'un garage 1026 route de Lecy. Section 604

DP 74062 18 A0016 :, pour une division en vue de construire. Section AB Parcelles n°614 et 337 (chemin du reposoir)

DP 74062 18 A0017 : pour la création de 3 vélux et 2 fenêtres. Section AC Parcelle n°628 (389 route de la Pallaz).

DP 74062 18 A0018 :, pour la pose d'une clôture et d'un portail. Section AE Parcelles n°738 (231 route de la Fretallaz).

Arrivée de Laurence BRIFFOD.

Arrivée de Marie-Odile DUBOIS.

### **b-révision du PLU**

Une réunion a eu lieu avec Grand Anancy Agglomération et le bureau d'études (Florence LACHAT) pour redéfinir le contenu de la mission de ce dernier, le travail étant à reprendre au stade du diagnostic.

### **3 – Voirie/grands projets**

Monsieur FONTANIVE a rendez-vous avec l'étude notariale NOTALP de Groisy pour finaliser d'une part des dossiers d'échange foncier et d'autre part le dossier du lotissement le Clos Romand.

### **4 – Patrimoine**

- rénovation de la salle communale : prévoir de faire avancer le dossier pour 2019 ;
- rénovation de la mairie : prévoir de lancer une étude préalable ;
- cimetière : prévoir la rédaction d'un règlement.

### **5 – Vie locale**

#### **a-subventions aux associations**

**Le Conseil municipal,**

**VU** les demandes de subvention déposées par plusieurs associations communales et intercommunales ;  
**Considérant** la volonté du Conseil municipal d'accorder une subvention aux associations extérieures à la commune qui comptent dans leurs membres des habitants de Charvonnex ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE :**

➤ **de verser** aux associations qui en ont fait la demande les subventions suivantes :

<b>ASSOCIATION</b>	<b>MONTANT 2018 ACCORDE</b>
Association sportive du collège du Parmelan (Groisy)	100€
Association Enfance et Culture AEC	1 000€
<b>TOTAL</b>	<b>1 100€</b>

➤ **précise** que le montant de ces subventions sera imputé au compte 6574.

### **6 – Vie scolaire/périscolaire**

- effectif prévisionnel pour la rentrée 2018/2019 : 199 élèves ;
- garderie périscolaire : approbation du règlement. Les documents d'inscription ainsi qu'une plaquette de présentation du nouveau logiciel « portail famille » seront distribués durant la dernière semaine scolaire.

Locations touristiques et taxe de séjour

Charvonnex étant hors zone tendue, aucune décision n'est prise pour le moment concernant la taxe de séjour (cf documents joints en annexe du présent compte-rendu).

8 - Questions diverses

Le recensement général de la population de la commune aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

Il convient de désigner un coordonnateur communal et deux agents recenseurs.

Bernard FONTANIVE est désigné coordonnateur communal.

Les personnes intéressées pour être agent recenseur peuvent contacter la mairie.

La séance est levée à 21h30.

Le Président de séance,  
Jean-François GIMBERT, Maire

